



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**Deloitte.**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

# GASCOGNE

## ***Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital***

Assemblée générale du 5 juin 2018, résolution n° 7

**GASCOGNE**

68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan

*Ce rapport contient 2 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**Deloitte.**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

## **GASCOGNE**

Société Anonyme

Siège social : 68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan  
Capital social : € 50.993.660

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale du 5 juin 2018, résolution n° 7

A l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital, par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 27 avril 2018

KPMG Audit IS

Eric Junières  
Associé

Bordeaux, le 27 avril 2018

Deloitte & Associés

Emmanuel Gadret  
Associé